

**PAULETTE B.**

**Siège social : 5, chemin de Boudouissou  
34 600 – BEDARIEUX**

**Autorité administrative de contrôle :  
Préfecture de l'HERAULT  
Fonds de dotation en liquidation**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**COMPTES ANNUELS**

**Certifiés conformes à l'original par le liquidateur amiable :**

*Certifiés conformes à l'original par le liquidateur  
amiable*

*[Signature]*



CONSEIL &  
EXPERTISE  
DU SUD

*Avec méthode, faciliter le savoir*

**Bureau de SETE**

220 avenue Maréchal Juin - 34200 SETE - [www.sete@sec.li](http://www.sete@sec.li)

Tél : 04-67-74-71-11 – Fax : 04-67-74-52-15

# Comptes Annuels

**FONDS DE DOTATION PAULETTE B.**

5 CHEMIN DU BOUDISSOU

**34600 BEDARIEUX**

**31/12/2017**

Siret :

Code APE :

## Sommaire

DESIGNATION	PAGES
Documents de synthèse	
Bilan	3
Compte de résultat	5
Liasse fiscale	

**Documents de synthèse**

**BILAN ACTIF**

		Exercice N, clos le :		31/12/2017	31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés	980 000,00	980 000,00		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>Total (II)</b>		<b>980 000,00</b>	<b>980 000,00</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)				
		Autres créances (3)	31 068,58		31 068,58	31 068,58
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres : )				
Instruments de trésorerie						
	Disponibilités				100,49	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance (3)					
	<b>Total (III)</b>		<b>31 068,58</b>		<b>31 068,58</b>	<b>31 169,07</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement d'obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>1 011 068,58</b>	<b>980 000,00</b>	<b>31 068,58</b>	<b>31 169,07</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

**BILAN PASSIF**

		31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) ( Dont versé : )	980 000,00	980 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : )		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours )		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants )		
	Report à nouveau	-957 457,33	-953 711,23
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-4 755,32</b>	<b>-3 746,10</b>
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
<b>Total (I)</b>		<b>17 787,35</b>	<b>22 542,67</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total (II)</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total (III)</b>		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers ( Dont emprunts participatifs )		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 626,40
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 281,23	
Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
<b>Total (IV)</b>		<b>13 281,23</b>	<b>8 626,40</b>
Ecarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>31 068,58</b>	<b>31 169,07</b>
<b>Renvois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	13 281,23	8 626,40	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2017	31/12/2016	
<b>Nombre de mois de la période</b>				12	12	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services				
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)</b>					
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						
Autres produits (1) (11)						
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			4 755,32	3 746,10	
	Impôts, taxes et versements assimilés					
	Salaires et traitements					
	Charges sociales (10)					
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
Dotations aux provisions						
Autres charges (12)						
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				<b>4 755,32</b>	<b>3 746,10</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>-4 755,32</b>	<b>-3 746,10</b>	
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>						
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>				<b>-4 755,32</b>	<b>-3 746,10</b>	

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		<b>4 755,32</b>	<b>3 746,10</b>
<b>5 - BENEFACTE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)</b>		<b>-4 755,32</b>	<b>-3 746,10</b>

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes			
(15)	Résultat en Euros et centimes	-4 755,32	-3 746,10		



**Liasse fiscale**

**FONDS DE DOTATION PAULETTE B**

5, chemin de Boudouissou

34 600 - BEDARIEUX



***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

***EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31/12/2017***

# **FONDS DE DOTATION PAULETTE B**

*SIEGE SOCIAL :*

**5 CHEMIN DE BOUDOUISSOU**

**34 600 - BEDARIEUX**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017*

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Aux Administrateurs,

## 1. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION PAULETTE B, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## 2. - FONDEMENT DE L'OPINION

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la reconnaissance et la comptabilisation des recettes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **4. - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU FONDS DE DOTATION**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Présidente et dans les documents adressés aux Administrateurs du fonds de dotation sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5. - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## 6. - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,  
Le 30 Novembre 2018

*Le Commissaire aux Comptes,*  
**EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST**

Christian DUBOSC  
COMMISSAIRE AUX COMPTES ASSOCIE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christian Dubosc', is written over a vertical line that serves as a separator between the text and the signature area.

**BILAN ACTIF**

		Exercice N, clos le :		31/12/2017	31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
Autres titres immobilisés		980 000,00	980 000,00			
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>Total (II)</b>		<b>980 000,00</b>	<b>980 000,00</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Avances et acomptes versés					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)				
		Autres créances (3)	31 068,58		31 068,58	31 068,58
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres : )				
Instruments de trésorerie						
	Disponibilités				100,49	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance (3)					
	<b>Total (III)</b>	<b>31 068,58</b>		<b>31 068,58</b>	<b>31 169,07</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement d'obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>1 011 068,58</b>	<b>980 000,00</b>	<b>31 068,58</b>	<b>31 169,07</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		



**BILAN PASSIF**

		31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) ( Dont versé : )	980 000,00	980 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : )		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours )		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants )		
	Report à nouveau	-957 457,33	-953 711,23
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-4 755,32</b>	<b>-3 746,10</b>
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
<b>Total (I)</b>		<b>17 787,35</b>	<b>22 542,67</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total (II)</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total (III)</b>			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs )		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 626,40
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 281,23	
Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
<b>Total (IV)</b>		<b>13 281,23</b>	<b>8 626,40</b>
Ecarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>31 068,58</b>	<b>31 169,07</b>
<b>Renvois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	13 281,23	8 626,40	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

**COMPTE DE RESULTAT**

				31/12/2017	31/12/2016
<b>Nombre de mois de la période</b>				12	12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services			
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)</b>				
	Production stockée				
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					
Autres produits (1) (11)					
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			4 755,32	3 746,10
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales (10)				
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)				
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				<b>4 755,32</b>	<b>3 746,10</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>-4 755,32</b>	<b>-3 746,10</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>					
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>					
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>				<b>-4 755,32</b>	<b>-3 746,10</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

		31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		4 755,32	3 746,10
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)</b>		-4 755,32	-3 746,10

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes			
(15)	Résultat en Euros et centimes	-4 755,32	-3 746,10		

**FONDS DE DOTATION PAULETTE B**

5, chemin de Boudouissou

34 600 - BEDARIEUX



***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 823-12 DU  
CODE DE COMMERCE  
EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31/12/2017***

# **FONDS DE DOTATION PAULETTE B**

*SIEGE SOCIAL :*

**5 CHEMIN DE BOUDOUISSOU**

**34 600 - BEDARIEUX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI EN  
APPLICATION DE L'ARTICLE L. 823-12 DU CODE DE  
COMMERCE**

---

*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI EN  
APPLICATION DE L'ARTICLE L. 823-12 DU CODE DE  
COMMERCE

---

Aux Administrateurs,

En application de la loi nous vous signalons que le rapport d'activité n'a pas été notifié à l'autorité administrative dans les délais impartis soit dans les six mois à compter de la clôture de l'exercice. Nous vous rappelons que cela n'est pas conforme à l'article 8 dernier alinéa du décret n°2009-158 du 11 février 2009.

En application de la loi nous vous signalons que les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes n'ont pas été adressés à l'autorité administrative dans les délais impartis soit dans les six mois à compter de la clôture de l'exercice. Nous vous rappelons que cela n'est pas conforme à l'article 4 du décret n°2009-158 du 11 février 2009 joints au présent rapport.

Fait à Montpellier,  
Le 30 Novembre 2018

*Le Commissaire aux Comptes,*  
**EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST**

Christian DUBOSC  
COMMISSAIRE AUX COMPTES ASSOCIE

